

Compte-rendu du conseil municipal du samedi 11 juin 2022.

Présents : ALARY Didier, CERVELLO Nathalie, OLIVE Benoit, SALAMERO JULIA Pierrick.

Excusé(s) : LANCE Dominique (suivi du conseil municipal en visioconférence).

Début de séance : 18h00 par Benoit Olive – Nathalie Cervello est la secrétaire de séance.

Traitement des Délibérations mises à l'ordre du jour :

. Achat de parcelles à Madame SERRE Lucienne

Cette délibération annule et remplace la précédente délibération concernant l'achat des parcelles 0115 – 0113 et 2649 à Madame SERRE Lucienne pour une valeur de 10.000€.

→la délibération est votée à l'unanimité des présents

. Convention d'entretien des installations d'éclairage public

Le décès de Monsieur Florent REY, électricien indépendant en charge de l'entretien des installations d'éclairage public du village, nous a contraint à signer une nouvelle convention avec un nouveau professionnel : c'est la SAS Robert domiciliée à Pomas qui a été choisie.

→la délibération est votée à l'unanimité des présents

. Décision modificative n° 1 relative au budget de la commune (M57)

Suite à un indu au titre des avances de fiscalité de 2022 (valeur de 37.983,00€) il y a lieu de prendre la décision modificative suivante :

- compte 2111 : - 5.000,00€
- compte 2131 : - 25.000,00€
- compte 2151-112 : - 7.983,00€

- compte 739221 : + 37.983,00€

→la délibération est votée à l'unanimité des présents

. Décision modificative n° 2 relative au budget de la commune (M57)

Suite à un indu au titre des avances de fiscalité de 2022 (valeur de 443,00€) il y a lieu de prendre la décision modificative suivante :

- compte 618 : - 443,00€

- compte 739118 : +443,00€

→la délibération est votée à l'unanimité des présents

Divers

Cent ans du Madres :

Le 13 août 2022 marquera le Centenaire de l'achat du territoire du Madres par les 3 Communes de Roquefort – Le Bousquet – Escouloubre.

Nous fêterons cette importante date anniversaire le lundi 15 août prochain lors de la fête annuelle de notre village.

Nous présenterons une exposition de photos de ce lieu emblématique et votre collaboration sera précieuse : MERCI de nous communiquer les photos originales ou documents que vous possédez sur ce thème (photos de paysages, animalières, de chasse, de pêche, d'élevage, de moments de vie sur le massif, archives diverses...).

Les documents peuvent être transmis à la mairie par mail ou bien en format papier sous enveloppe au nom du propriétaire afin qu'on puisse les restituer une fois numérisés et préparés pour l'affichage.

Il faudrait que nous les détenions le plus rapidement possible.... À vos albums !

Travail d'été pour nos jeunes :

Comme l'année dernière, la municipalité propose l'embauche de jeunes gens encore scolarisés et ayant un âge minimal de 16 ans pour la période estivale juillet-août.

Si vous êtes intéressés par cette opportunité, nous vous invitons à transmettre, par courrier ou par mail, les candidatures de vos « enfants » à la mairie avant le mardi 28 juin en nous précisant les dates de disponibilité afin que nous puissions proposer une organisation estivale permettant à chacun de participer à ce dispositif.

(A titre informatif, les contrats proposés l'année dernière ont pu aller d'une durée de 1 à 3 semaines avec l'emploi du temps hebdomadaire suivant : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 12h00).